

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 janvier 2013

La transition énergétique : 2020-2050, un avenir à bâtir, une voie à tracer

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

Mme **Meyer** : « Je souhaite féliciter les deux rapporteurs ainsi que la présidente de la section environnement. Je souscris globalement à ce projet d'avis qui traite à juste titre de l'importance de la recherche. Je voudrais donc en développer certains points.

Le rôle de la science dans le débat sur la transition énergétique en France est d'aider à identifier les voies de recherche qui permettront de faire face au besoin croissant d'énergie, notamment électrique, de discerner à l'avance les problèmes scientifiques majeurs qui seront à maîtriser, et de permettre d'aborder ces problèmes de façon raisonnée, sans *a priori*, en tenant compte des atouts, mais aussi des vulnérabilités, de notre pays, et en participant à la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

À court terme, les technologies, adaptées aux ressources existantes, devraient encore être améliorées pour augmenter leur efficacité ; à moyen et long terme, de nouveaux concepts et de nouvelles technologies devraient voir le jour pour réduire la consommation d'énergies fossiles et assurer leur remplacement par des énergies moins carbonées.

La transition énergétique ne pourra être réalisée sans un effort de recherche majeur et durable, avec quatre exigences : 1) définir le champ des possibilités et les contraintes des diverses filières, 2) faire les choix technologiques qui permettront d'atteindre le nouvel équilibre énergétique, 3) focaliser les efforts là où la France dispose d'atouts, et 4) développer les économies dans l'utilisation de l'énergie, notamment pour les transports, l'habitat et l'industrie.

La question de l'eau est aussi intimement liée à celle de l'énergie et constitue déjà un problème majeur dans certains pays européens. Il faut de l'eau pour produire de l'énergie, mais il faut aussi de l'énergie pour produire et transporter l'eau, et les modifications du cycle de l'eau sont au cœur du changement climatique. La science peut et doit se préoccuper de cette interdépendance.

L'effort de recherche en énergie de la France devra être ciblé, dans un esprit de coopération pour les grands instruments scientifiques, sur toutes les composantes du mix énergétique futur et porter notamment sur la physique des matériaux exposés à des environnements contraignants, sur les processus de chimie ayant les meilleurs rendements pour les batteries, sur la physicochimie et la mécanique des sols pour l'étude des terrains poreux et des roches mères, sur les biotechnologies pour utiliser l'immense biodiversité des micro-algues, et, comme cela est bien dit dans ce projet d'avis, sur le développement des réseaux énergétiques les plus performants pour tous les protagonistes de notre pays.

Dans tous les aspects de la transition énergétique, il faut garder à l'esprit les incertitudes, donc évaluer, de façon comparative, les risques associés, et les gérer, afin de minimiser leurs conséquences sur l'environnement et la santé.

Je voterai ce projet d'avis ».

M. Obadia : « Alors que j'ai voté le projet d'avis « Efficacité énergétique : un gisement d'économies ; un objectif prioritaire » sur lequel je viens d'intervenir, je suis en revanche plus dubitatif concernant le texte qui nous est soumis. Il comporte bien des développements que je trouve excellents et qui rencontrent mon plein accord. La compétence des rapporteurs et le travail de la section sont évidents.

Mais le problème est qu'il y a presque autant d'analyses et d'arguments que je ne partage pas. Cela provient du souci de balancement systématique entre des thèses parfaitement contradictoires qui a été adopté. Et nous avons pris le parti de ne pas choisir entre elles. À tel point que si je votais ce texte, je serais incapable de dire quelles options ce vote contribuerait à porter en avant et quelles options il contribuerait à récuser.

Or, il s'agit de questions essentielles pour l'avenir du pays : quelle conception de la réponse aux besoins ? Quel mix énergétique à cet effet ? Quelle durée de vie des centrales ? Quelle cohérence nationale du service public ? Quel rôle des mécanismes de financiarisation dans la gestion globale du système ? Cette liste n'est évidemment pas exhaustive. Elle illustre en revanche la raison de mon abstention ».